



Intervention IHIE 17 nov 2016

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire

- 1) qui sommes-nous ?
- 2) finalité, objectifs,
- 3) les adhérents,
- 4) les actions.



Agir ensemble

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire

- 1) qui sommes-nous ?
- 2) finalité, objectifs,
- 3) les adhérents,
- 4) les actions,



Agir ensemble

Association loi 1901
Reconnue d'intérêt général

Création en 2000

Signature d'une **charte** de la
sécurité routière en milieu
professionnel

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble

1 conseil d'administration

BucherVaslin, CCI, Cesbron, Cofiroute, Cointreau,
Keolis, Nicoll, Scania, SDIS, Terrena, Thalès,
Thyssen Krupp,

+

2 chargés de missions

1 bureau

1 président : Thierry BELLANGER (SDIS)

1 secrétaire : Nathalie TRAINEAU (Cointreau)

1 trésorière : Emeline SINTES (Terrena)

1 commission animation

42 entreprises adhérentes

Environ 25 000 salariés-agents

1 réunion par mois

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire

- 1) qui sommes-nous ?
- 2) finalité, objectifs,
- 3) les adhérents,
- 4) les actions.



Agir ensemble

FINALITE

**Réduire les accidents du travail
causés par les risques routiers**

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble

OBJECTIFS

- Favoriser les initiatives et la diffusion des bonnes pratiques en Sécurité Routière,
- Mettre en commun des moyens pour promouvoir des actions en entreprises,
- Favoriser les échanges entre les membres et les partenaires.

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire

- 1) qui sommes-nous ?
- 2) finalité, objectifs,
- 3) les adhérents,
- 4) les actions.



Agir ensemble

ADEME	NICOLL
AGENEAU TRANSPORTS	OCCAMAT
APF ESAT CHOLET	PAULSTRA SNC
BODET SA	PHYTEUROP
BRIOCHE PASQUIER	RESTORIA
BUCHER-VASLIN SA	SARP Ouest
CAF	SAUR
C.C.I MAINE ET LOIRE	SCANIA PRODUCTION ANGERS
CIEC RESEAUX - CEGELEC	SCHNEIDER ELECTRIC
COFIROUTE	SDIS 49
COINTREAU	SECURITAS
CONSTELLIUM AVIATUBE	SMIEC
ELDRE MERSEN	SPIE-JURET
EVIALIS France	STREGO
FOUNDATION BRAKE France	TERRENA
VEOLIA PROPLETE	THALES COMMUNICATION
GROUPE BRANGEON	THYSSENKRUPP ELEVATOR MANUFACTURING France
JF CESBRON	TRANSPORTS CHAFFENAY
KEOLIS ANGERS	UNIL-OPAL ATLANTIQUE
LA POSTE	VALEO LIGHTING
LGC La Goupille Cannelée	
M.F.P. MICHELIN	

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire

- 1) qui sommes-nous ?
- 2) finalité, objectifs,
- 3) les adhérents,
- 4) les actions.



Agir ensemble



santé
famille
retraite
services



PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE



Jeu concours sécurité routière

Guide réponses

Questionnaire

Q1) L'étiquette énergie permet au consommateur de comparer de manière lisible les émissions de CO₂ lors de l'achat d'un véhicule neuf. Combien comporte-t-elle de classes de couleurs différentes ?
☐ 6
☐ 7
☐ 8

Q2) Le SP 95-E10 est un mélange d'essence et d'éthanol à un taux allant jusqu'à 10% :
☐ vrai
☐ faux

Q3) La distance d'arrêt augmente considérablement avec la vitesse. Lorsque l'on passe de 50 à 100 km/h, par combien la distance d'arrêt est-elle multipliée ?
☐ 2
☐ 3
☐ 4

Q4) Lors d'une collision à 50 km/h ne pas porter sa ceinture de sécurité revient à faire une chute d'une hauteur de :
☐ 2 étages
☐ 3 étages
☐ 4 étages

Q5) Si vous êtes impliqués dans un accident alors que vous êtes sous l'influence de stupéfiants, votre droit à indemnité peut être limité ou exclu ?
☐ vrai
☐ faux

Q6) Les heures de conduite à risque d'accident de la route sont :
☐ de 1h à 5h et de 14h à 18h
☐ de 2h à 5h et de 13h à 15h
☐ de 3h à 5h et de 14h à 17h

Q7) Certains médicaments ont une incidence directe sur l'aptitude à conduire. L'avis d'un médecin est nécessaire pour conduire si les médicaments sont :
☐ de niveau 1
☐ de niveau 2
☐ de niveau 3

Q8) Le risque d'accident augmente avec l'alcoolémie. A 0,5 g d'alcool/l de sang le risque d'être impliqué dans un accident mortel est multiplié par :
☐ 2
☐ 3
☐ 4

Q9) Combien de temps après l'achat d'un véhicule neuf doit-on réaliser le contrôle technique ?
☐ dans les 6 mois précédents ses 2 ans à compter de la date de sa première mise en circulation
☐ dans les 6 mois précédents ses 3 ans à compter de la date de la sa première mise en circulation
☐ dans les 6 mois qui précèdent ses 4 ans à compter de la date de sa première mise en circulation

Q10) En fin de semaine vous sortez, quelles sont les possibilités qui peuvent vous permettre de rentrer en sécurité ?
☐ désigner un conducteur qui restera sobre
☐ dormir sur place si besoin
☐ prendre un taxi ou les transports en commun
☐ consommer des boissons sans alcool

Q11) Un verre de vin (10cl à 12°), un verre de bière (25cl à 5°), un verre de whisky (3cl à 40°) contiennent la même quantité d'alcool pur (10g). Une dose bar fait augmenter l'alcoolémie de :
☐ 0,10 g/l de sang
☐ 0,20 g/l de sang
☐ 0,30 g/l de sang

Regarde papa, sans ceinture !

Q12) Selon quels critères le nouvel étiquetage permet de comparer les pneus entre eux ?
☐ la consommation de carburant
☐ l'adhérence sur sol mouillé
☐ le bruit de roulement externe

Q13) Le clignotant est obligatoire pour tout changement de direction. Le non-respect de cette disposition est sanctionné par une amende et un retrait de points de :
☐ 35€ et 3 points
☐ 35€ et 2 points
☐ 17€ et 1 point

Q14) Le « sas-vélo » est un aménagement permettant aux cyclistes et cyclomotoristes de se positionner en tête au feu tricolore pour traverser une intersection en toute sécurité. Cet espace permet :
☐ d'être mieux visible des autres usagers
☐ d'éviter de respirer les gaz d'échappement

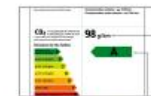
Q15) Selon vous sur 12 000 questionnaires distribués auprès des entreprises participantes, combien seront retournés

Cette question subsidiaire n'est utilisée que pour départager les éventuels gagnants au sein de chaque entreprise.

Guide des Réponses - Jeu concours
1^{er} au 17 Juin

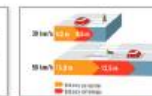
ASRE49

2016



Etiquette énergie des voitures - CO₂

page 1



Carburants & distances d'arrêt

page 2



Ceinture de Sécurité

page 3



Le risque fatigue & somnolence au volant

page 4



Pneumatique & Contrôle technique

page 5



Alcool

page 6



Stupéfiants

page 7



Clignotant & Sas à Vélo

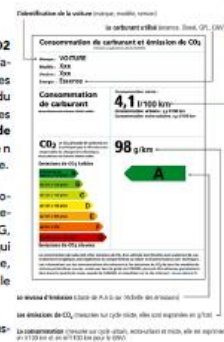
page 8

Etiquette énergie des voitures pour mesurer les émissions de CO₂

Les **Étiquettes énergie/CO₂** des véhicules sont des écolabels permettant d'identifier les émissions de carbone (CO₂) du véhicule pour 100 kilomètres parcourus. Ces **émissions de CO₂** sont mesurées en grammes de CO₂ par kilomètre.

Les **étiquettes CO₂** des automobiles comportent un classement de la lettre A à la lettre G, A caractérisant les véhicules qui émettent le moins de carbone, et G ceux qui en émettent le plus.

En 2008, un système de bonus



malus écologique a été mis en place pour l'achat d'une voiture neuve, pour inciter à choisir un véhicule peu émetteur de gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement climatique. L'étiquette énergie pour les voitures est semblable à l'étiquette énergie pour l'électroménager, ainsi que celle pour les ampoules.

Critères de labellisation

- A : émissions inférieures ou égales à 100 g/CO₂/km
- B : de 101 à 120 g/CO₂/km
- C : de 121 à 140 g/CO₂/km
- D : de 141 à 160 g/CO₂/km
- E : de 161 à 200 g/CO₂/km
- F : de 201 à 250 g/CO₂/km
- G supérieures à 250 g/CO₂/km

Jeu concours sécurité routière

Finale départementale



Malette code de la route



Radar préventif



Objectif de cette action :

- 👮 Sensibilisation à la vitesse,
- 👮 Sensibilisation aux risques liés à la cohabitation entre flux automobiles, cycles, piétons,
- 👮 Gestion de la vitesse d'accès à un site,
- 👮 Repérage de zones à risque.

Panneaux d'affichage



Plusieurs thèmes sont disponibles :

- 01 L'alcool et autres drogues
- 02 Les médicaments
- 03 La vitesse
- 04 La vigilance
- 05 La fatigue
- 06 Le co-voiturage
- 07 L'éco conduite
- 08 Les transports en commun
- 09 Le chargement et rangement
- 10 La priorité aux plus fragiles

Club sécurité routière



Objectif de cette action :

Aider les entreprises à mieux appréhender le risque routier afin qu'elles mettent en œuvre plus facilement des actions de prévention du risque routier. Favoriser les échanges entre les entreprises.

Sensibilisation post-permis

Objectif de cette action :

Sensibiliser le personnel au risque routier par l'apport d'informations et la participation à des activités ludiques



Lunettes de simulation



alcool



fatigue



cannabis

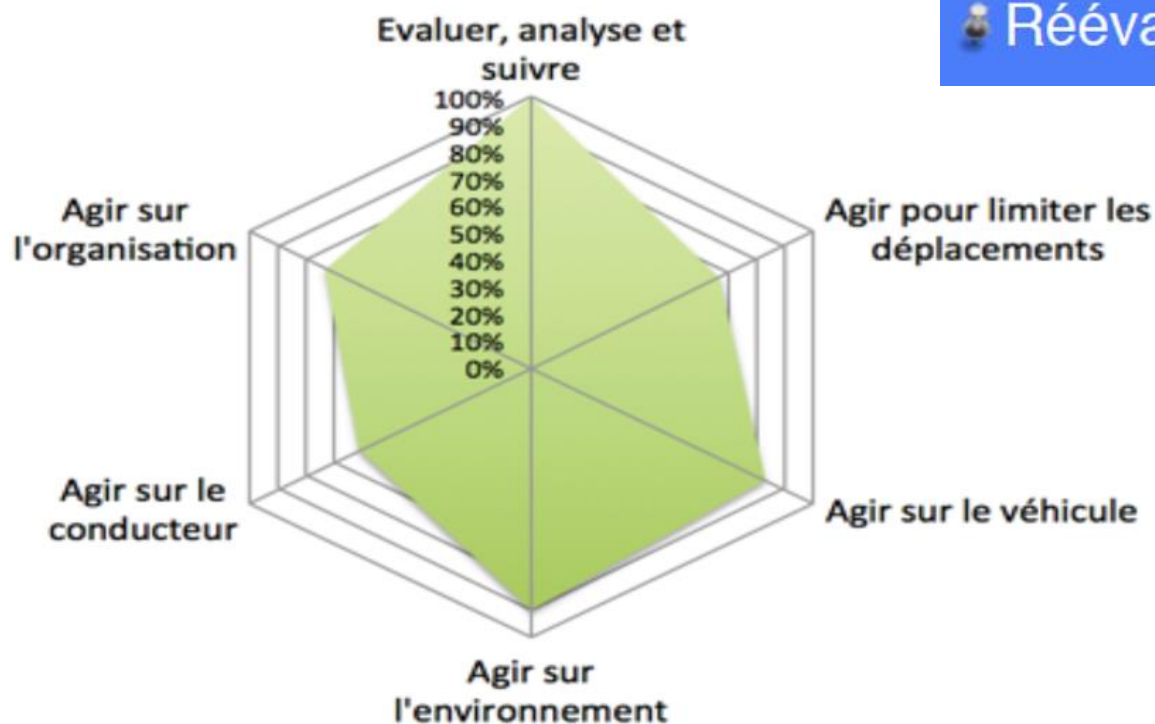


Evaluation des risques



Objectif de cette action :

- Sensibiliser le chef d'entreprise ou son représentant aux risques réels présents dans l'entreprise
- Mesurer le niveau de performance
- Proposer un plan d'actions de prévention
- Réévaluer la performance (adhérents)



Véhicule
Environnement
Conducteur
Organisation



PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE



Merci

www.asre49.fr

Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire



Agir ensemble